



**Fédération des aînés
et des retraités
francophones de l'Ontario**

Politique : *Lien organisationnels et communautaires (Gouvernance)*

Code numérique : PG-018

Article du procès-verbal : 15-CA-17
Entrée en vigueur le : 27 février 2014
Dernière révision le : 19 août 2015
Prochaine révision prévue en : 2018

1. Rapports avec les fournisseurs de services

La FARFO tisse, de façon formelle ou informelle, des liens avec différents fournisseurs, particulièrement avec les fournisseurs de services aux aînés et aux retraités.

2. Rapports avec la communauté

La FARFO entretient des rapports étroits avec les organismes communautaires qui partagent les mêmes intérêts qu'elle dans le but de prendre la place qui lui revient et de bien s'intégrer dans la communauté ontarienne. Ces liens permettent à la FARFO, entre autres, d'élargir sa vision des besoins, de développer de nouveaux partenariats, de concevoir de nouvelles stratégies de sensibilisation et de mieux connaître les autres services communautaires.

3. Collaboration communautaire

3.1 La Fédération appuie les projets communautaires qui sont en lien avec ses objectifs et ses orientations. La Fédération doit appuyer des projets qui sont également en lien avec sa programmation et ses valeurs.

3.2 La Direction générale reçoit toutes les demandes d'appui communautaire par le biais d'un formulaire électronique destiné à cette fin (farfo.ca/contactez-nous).

4. Historique administratif

4.1 Adoptée par le Conseil d'administration le 27 février 2014

4.2 Dernière révision le 19 août 2015

4.3 Prochaine révision prévue en 2018